

si nous anticipons des conditions très mauvaises, de demander au Parlement de voter une somme excédant celle de l'année précédente; en d'autres mots, soyons certains que le crédit voté sera suffisant pour ne pas avoir de déficit. Monsieur le président, pour moi ce serait peut-être une mauvaise manière de prendre les choses. Nous dirions à la compagnie qu'elle doit être prudente, mais que, de toute façon, nous lui fournirons une somme suffisante pour qu'elle n'ait pas à s'inquiéter. Pour ma part, comme membre du Comité, je suis opposé à cela. Je comprends fort bien que les Chemins de fer Nationaux du Canada, comme beaucoup de personnes dans ce pays, doivent travailler dans des conditions très difficiles. En préparant leur budget, ce Comité doit prendre en considération tous les facteurs importants. Maintenant, je suis heureux de dire à M. Walsh et à tous les membres du Comité qu'après avoir examiné la situation dans nos grandes prairies, où il y a quelque humidité cette année, je crois que nous aurons une bonne, une assez bonne moisson. Je crois que nous pouvons compter sur une récolte moyenne, ce qui peut donner quelque espoir, aujourd'hui, à ce Comité. Mais si, dans un an d'ici, le budget, par suite de circonstances imprévues, n'est pas ce que nous avons anticipé, il ne faudra pas, je crois, tenir la direction responsable de ces circonstances qui échappent à son contrôle. A mon sens, nous avons fait de notre mieux, l'année dernière et les années précédentes, en tenant compte de la situation générale, et je regretterais qu'on répandît dans la presse ou ailleurs la rumeur à l'effet que quelque chose a très mal marché dans la gestion financière, alors qu'à mon avis, au moins, il n'y a rien eu de tel.

M. HEAPS: Nous admettons tous qu'il est plus facile de connaître le passé que l'avenir. L'année dernière, quand on prévoit, dans ce Comité, que nous aurions un montant de \$35,000,000 à voter pour couvrir le déficit, tout le monde estima que ce serait bien le montant approximatif. Je crois que M. Walsh lui-même fut d'accord.

M. WALSH: Non.

M. HEAPS: A cette époque, il ne fit aucune objection particulière au montant inscrit au budget au compte du National-Canadien. Il se trouve qu'on vient de me signaler quelques-uns des rapports soumis au Comité par M. Hungerford, et si M. Walsh veut bien consulter la page 8 du rapport, il trouvera des chiffres intéressants qui peuvent expliquer, dans une certaine mesure, pourquoi nous avons à voter ce supplément dans ces prévisions budgétaires. Vous trouverez, page 8, qu'en l'année 1935 nous avons transporté 3,720,944 tonnes de denrées, avec des recettes de plus de \$15,000,000; qu'en 1936 nous en avons transporté 3,915,606 tonnes, avec des recettes de \$15,777,702; et qu'en 1937, l'année de la mauvaise récolte qui eut ses répercussions sur le trafic des Chemins de fer Nationaux, et, dans la même mesure, je crois, sur celui du Pacifique-Canadien, notre fret de l'année, provenant du grain, etc., dans l'Ouest canadien, fut de 2,356,656 tonnes et nos recettes furent de \$9,643,572; le fléchissement des recettes, dû à cette catégorie particulière de marchandises, fut de plus de \$6,000,000.

Je crois que le comité du N.-C. qui a fait les évaluations pour l'année 1937, prit la moyenne approximative des années précédentes, et je ne crois pas qu'il aurait pu faire beaucoup mieux. Si la récolte avait été normale, apportant \$6,000,000 de recettes de plus, je crois que l'on aurait guère dépassé le déficit de \$35,000,000. En fait tous les membres du Comité, je crois, désirent vivement maintenir au minimum le déficit des Chemins de fer Nationaux du Canada. Je le désire pour ma part. J'aimerais le voir supprimé, si c'était possible; et si les hauts fonctionnaires des Chemins de fer Nationaux peuvent d'une façon ou d'une autre nous aider à le supprimer, je crois qu'ils auront tout l'appui des membres de ce Comité. Il y a un point sur lequel je voudrais poser une question. M. Cooper ou quelque autre fonctionnaire pourrait-il m'indiquer le montant des intérêts que les Chemins de fer Nationaux du Canada doivent payer chaque année?